

# Cancer du col de l'utérus: des gynécologues tirent la sonnette d'alarme

Mis à jour le 12/01/2017 à 16:40

Pas assez de vaccinations et de dépistages du cancer du col de l'utérus (<http://Cancer du col de l'utérus 1. Qu'est-ce que c'est ?>) et des traitements parfois excessifs : les gynécologues ont tiré aujourd'hui la sonnette d'alarme devant une situation jugée très préoccupante.

En 2015 ce cancer a encore touché près de 2.800 femmes en France et en tué un peu plus d'un millier, alors qu'il est aujourd'hui considéré comme largement évitable grâce à la vaccination et au dépistage.

"La situation en France est très préoccupante. Nous sommes en train d'accumuler un retard important par rapport aux autres pays européens" résume le Dr Jean-Luc Mergui, président de la Société française de pathologies cervico-vaginales (SFCPCV).

**» Lire aussi - Cancer du col de l'utérus: les armes sont là**  
**(<http://sante.lefigaro.fr/actualite/2015/04/29/23660-cancer-col-luterus-armes-son>)**

Parmi ses sujets de préoccupation figure la vaccination contre le papillomavirus destinée à prévenir les lésions précancéreuses du col utérin : le taux de couverture de ce vaccin, recommandé chez les filles de 11 à 15 ans, atteint à peine 15% en France - où il fait l'objet d'une grande défiance - contre 90% en Finlande ou 85% au Royaume-Uni, relève-t-il.

Le dépistage du cancer du col de l'utérus qui passe par des frottis vaginaux réalisés tous les 3 ans entre 25 et 65 ans, stagne lui aussi, avec un taux de couverture de l'ordre de 50 à 60% des femmes concernées, contre 85% au Royaume-Uni, selon la SFCPCV qui préconise la mise en place d'un dépistage organisé. Le dépistage se fait actuellement de manière "spontanée" et baisse sensiblement après l'âge de 50 ans, relève le Dr Mergui, tout en insistant sur la nécessité d'un meilleur suivi chez les femmes présentant des anomalies.

Selon la SFCPCV, un tiers des 25.000 "conisations" - une intervention consistant à enlever chirurgicalement une partie du col de l'utérus - réalisées chaque année en France peuvent être considérées comme "excessives et sans contrôle de qualité".

**» Lire aussi - La vie après un cancer du col de l'utérus**  
**(<http://sante.lefigaro.fr/actualite/2016/06/15/25100-vie-apres-cancer-col-luterus>)**

Cette intervention n'est pourtant pas anodine chez les femmes en âge de procréer car elle peut entraîner par la suite des accouchements prématurés, d'autant plus nombreux que le volume retiré est important. C'est ce qui arrive notamment lorsque la conisation est réalisée sans colposcopie (sans contrôle microscopique) comme c'est le cas actuellement dans près de 70% des cas, selon la Société.

Cette dernière estime également que près la moitié des 3 500 ablations de l'utérus (hystérectomies) réalisées pour des lésions du col de l'utérus ne seraient pas non plus justifiées. Pour éviter ces excès, la SFCPCV a mis en place une charte de qualité qui s'est fixé comme objectif d'homogénéiser la formation des gynécologues chargés de prendre en charge la prévention du cancer du col et de vérifier que leurs pratiques sont conformes aux recommandations nationales et européennes.

lefigaro.fr avec AFP